

Comité Régional d'Équitation d'Auvergne

Compte rendu de la réunion de la commission dressage du jeudi 10 avril 2008

1 / Les juges

La commission propose une dérogation à la validation de la formation de B.Venessi et A.Retzepter. Si dérogation, la validation s'effectuerait au concours du CE de Monet Thiers mi mai, si acceptation du président du jury Mr Baud.

L'objectif est l'inscription au listing des juges N4.

La commission propose la création d'un collectif de juges Auvergnats de dressage. Il s'agirait pour eux de se réunir régulièrement, de travailler ensemble, de faire des propositions.

La première réunion, sous la présidence de la commission dressage, aura lieu le lundi 28 avril 2008 à 16 heures, au CREA

2 / Les concours

Les championnats d'Auvergne des 15 et 16 mai se concourront sur un classement combiné club 1 : GP et libre, et club 2 : GP et libre. Pas de club 3.

La commission félicite Nathalie Barré pour l'organisation des championnats départementaux début avril à Courpière.

Le programme des championnats régionaux amateur et pro n'a pas été arrêté. Nous sommes dans l'attente du programme national. Il est vraisemblable que le master de Saumur se concourt sur les indices 1 et 2 et le championnat participatif sur les épreuves 3 et 4. L'idée retenue, mais à confirmer : les championnats d'Auvergne s'effectueraient sur les indices 1 et 2 et RLM. Pour le critérium, l'indice 4 et RLM serviraient de support au classement.

Le concours de Châtelguyon n'aura pas lieu. Idem pour le CE de la Vendée. Le concours de Saint Flour semble maintenu.

Prochaine saison :

Organisation d'un nouveau concours au CHC en 2009.

Nota : la commission souhaite organiser un challenge avec un classement sur l'ensemble des concours sur le circuit auvergnat.

3 / Les stages

Les stages, auprès des amateurs, se poursuivent : prochaine date : le 25 mai 2008 à l'EE du Forez.
Les stages « ENE » seront présentés à la commission formation lundi 14 avril, en vue du montage financier.

4 / TEAM AUVERGNE

Bilan positif autour de la participation des cavaliers dressage, CSO et CCE sur la formation proposée par B. Millot.

L'idée de TEAM nous semble très bonne.

5 / Divers

✓ Le stage RLM s'effectuera vraisemblablement en binôme E. Schulz - C. Brun. La commission insiste sur la nécessité d'un apport théorique en salle.

✓ Prochaine saison : mise en place d'une formation juge.

✓ Lien avec l'association française des cavaliers de dressages.

✓ Lien avec la fédération

✓ Participation au « championnat grand Sud » (inter CRE) soumis à accord (et au financement) du CREA.

✓ Ensuite, débat sur notre participation à la prochaine commission.